

N° 92 LE PUBLIPHOBIE 1^{er}-12-2005

« Qui est content de son état est riche. » (Proverbe arabe.) Dernier numéro paru : 1^{er}-11-2005 (16^e année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1^{er} janvier 1990 et déclarée comme association le 1^{er} juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts).

I ■ Barbouilleurs du Mans : compte rendu du procès (Le Mans, 24 novembre 2005)

(1) Quatre étudiants non-violents sont passés devant le tribunal de police du Mans, le 24 novembre 2005, vers 14 heures, pour avoir « dégradé » des panneaux publicitaires au grand jour, le 1^{er} avril dernier (V. n^{os} 86 et 89). En réalité, utilisant du blanc d'Espagne (de la craie effaçable à l'eau), ils n'avaient fait que barbouiller ces panneaux en détournant les slogans. Faute de partie civile, le seul avocat (M^e Godard) était celui des prévenus, qui, dépourvus de ressources, avaient obtenu l'aide judiciaire. Quatre Parisiens étaient présents pour apporter le soutien des associations Résistance à l'agression publicitaire et Le Publiphobe, ainsi que du jeune Collectif des déboulonneurs. Une vingtaine de sympathisants étaient dans la salle. La presse (France 3, *Ouest-France*, *Le Maine libre*, etc.) était là également pour couvrir ce premier procès pénal en désobéissance civile antipublicitaire.

(2) Au cours de l'audience, qui a duré une demi-heure, le juge assesseur s'est fait moralisateur : « Vous trouvez normal d'aller graffiter des panneaux appartenant à des personnes ? » Les barbouilleurs ont déclaré qu'ils étaient prêts à recommencer, invoquant la « légitime réponse ». L'avocat a dit qu'il s'agissait d'une action symbolique menée contre « la pollution visuelle, la prolifération publicitaire ». Même le procureur a reconnu que les panneaux « nous abîment de leurs visions et nous agressent de leurs slogans ». Mais il existe, selon lui, des moyens légaux de lutter : entre autres, écrire à son député (*sic*)... Admirable sagesse que celle de ce procureur, qui n'a pas trouvé mieux que de requérir quarante heures de travaux d'intérêt général !

(3) Mais le temps fort du procès a été lorsqu'un prévenu a mentionné que ses compagnons et lui avaient été arrêtés arbitrairement, par la brigade anticriminalité, parmi la vingtaine de militants présents à l'action. Le président a eu alors un sourire carnassier pour demander des noms, ajoutant ironiquement : « Le procureur se fera un plaisir de les faire citer. » Dans un contexte criminel, un silence protecteur, au bénéfice des complices, aurait dû suivre. Mais on était dans un contexte de désobéissance civile, et l'accusation visait des citoyens modèles. L'un d'eux s'est alors exclamé : « Ils sont dans la salle ! » Et l'on vit se lever une main... une deuxième... une troisième... Ce sont finalement presque dix personnes qui, durant quelques minutes émouvantes, ont décliné leur identité depuis leur place. De ces minutes où l'on sent passer le vent de l'histoire et que l'on se rappellera, lorsque la civilisation aura repris ses droits et qu'aura reculé la barbarie de l'affichage.

(4) Délibéré le 26 janvier. Le soir, l'affaire faisait l'ouverture du journal télévisé régional. Le lendemain, c'était le tour des grands quotidiens régionaux. On peut soutenir les barbouilleurs du Mans, dont voici les coordonnées : Pierre Humeau, 126, rue du Pavé, 72000 Le Mans (tph. : 02 43 23 13 20). Contact : antipub72@cooperation.net. Site : <http://www.antipub72.dynalias.org>.

II ■ Collectif des déboulonneurs : l'aventure commence magnifiquement ! (Paris, Rouen, 25 et 27 novembre 2005)

(1) À Paris, le vendredi 25 novembre 2005, à 17 h 40, trois panneaux publicitaires de l'afficheur JCDecaux ont été barbouillés par six membres du Collectif des déboulonneurs (V. n° 91), boulevard Montmartre. Une centaine de personnes les entouraient : des sympathisants mais aussi de nombreux photographes et journalistes (France 3, Télé Bocal, *Le Parisien*, *Libération*, *La Vie*, agence France Presse...). Quand, à 17 h 50, arrivent les forces de l'ordre – en faible nombre, un ou deux véhicules, guère plus d'une quinzaine d'agents, dont deux armés d'un pistolet-mitrailleur –, le bien est déjà fait : trois phrases ont été inscrites à la bombe (« Publicité = violence », « Pollution visuelle », « Halte au matraquage »). Devant les policiers qui se tiennent à l'écart, et sous les applaudissements de la foule, des prises de parole (dont celle du président de R.A.P.) se déroulent du haut d'un tabouret. Sont évoquées les nuisances publicitaires, le procès des barbouilleurs du Mans, qui a eu lieu la veille (V. section I), enfin les revendications du collectif, notamment la principale : que le format de toutes les affiches publicitaires soit ramené à 50 x 70 cm. La police est publiquement remerciée pour son comportement « presque aussi digne que celui des manifestants » !

(2) Vers 18 heures, suivant une mise en scène digne d'un opéra – improvisée par François Vaillant, « technicien supérieur » de la lutte non-violente –, la foule s'écarte pour former un couloir sur toute la largeur de l'immense trottoir. Les six barbouilleurs, qui ont décidé de se faire arrêter, s'avancent majestueusement, carte d'identité brandie à bout de bras, jusqu'au-devant des policiers alignés sur le bord de la chaussée. Ceux-ci ne bougent pas, et même reculent ! Aucun relevé d'identité : la consigne, on l'apprend par la bande, est de ne pas intervenir en présence de la presse. Les six « désobéissants » chantent en chœur *Le Barbouilleur* (une adaptation de *Déserteur* de Vian, laquelle n'avait pas été chantée dans de semblables circonstances depuis... deux ans et demi ! V. n° 72), puis proclament, vers 18 h 20, la dispersion de la manifestation. Celle-ci, qui avait été annoncée le matin même par le journal *Métro*, fait l'objet, dès le soir, d'une dépêche AFP, et, à partir du lendemain, de plusieurs articles, photo à l'appui (*Le Parisien*, *Libération*, *La République du Centre* du 26 novembre, *20 Minutes* du 28 novembre, *Politis* et *La Vie* du 1^{er} décembre).

(3) À Rouen, le dimanche 27 novembre, vers 16 h 30, un panneau publicitaire de l'afficheur JCDecaux a été barbouillé par un membre du collectif, place Cauchoise, assez déserte. Vingt-cinq sympathisants, dont quatre Parisiens et un jongleur aux massues, sont réunis au pied du panneau. L'unique barbouilleur (François Vaillant), perché au sommet d'un grand escabeau, inscrit à la bombe : « Pub = violence ». Pendant ce temps, du haut d'un petit escabeau, un autre militant harangue la foule... absente. La presse est là (France 3, *Paris-Normandie*...). La police aussi, en la personne de trois ou quatre agents en civil. Une courte filature a en effet été déclenchée par l'annonce de l'action dans *Paris-Normandie* de la veille ! À peine le barbouilleur a-t-il réalisé son bienfait qu'il est forcé par les fonctionnaires de redescendre de son escabeau, arrêté et emmené, sous les acclamations du groupe, dans une voiture de la police. Il prend toutefois le temps de faire une déclaration devant la caméra de télévision. Il passera une bonne heure au commissariat. (Les lecteurs du *Publiphobe* se souviennent peut-être que François Vaillant s'était fait arrêter

plusieurs fois lors des premiers barbouillages parisiens, entre 2001 et 2003.) Le barbouillage de la place Cauchoise fera l'ouverture du journal télévisé régional, le soir même, et l'objet d'un article circonstancié dans *Paris-Normandie* du lendemain. (Photos des actions de novembre, disponibles sur les sites bap.propagande.org et 1d-photo.org ; un film a également été tourné par un militant.)

(4) Le collectif interviendra chaque mois. Prochaine action : le 23 décembre, de nouveau à Paris et Rouen, ainsi, probablement, qu'à Toulouse. En attendant que d'autres villes entrent dans la désobéissance civile antipublicitaire. Contact national : Collectif des déboulonneurs, 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris ; deboulonneurs@no-log.org ; <http://www.deboulonneurs.org>.

III ■ « La Station Mirabeau » (poème)

Le célèbre poème de Guillaume Apollinaire, « Le Pont Mirabeau » (« Sous le pont Mirabeau coule la Seine... »), vient d'être détourné, dans un sens antipublicitaire, par le rédacteur du *Publiphobe* : « La station Mirabeau jouxte la Seine... » Pour se procurer la mise en page du poème original et de son détournement, se reporter à la section X.

IV ■ Langue de téléspectateur

Point n'est besoin d'avoir la télévision (ou plutôt d'être eu par elle) pour observer les dégâts de cette machine à propager les virus : tout le monde a, dans son entourage, au moins un téléspectateur, qu'il suffit d'écouter. Par exemple, le téléspectateur finit par dire : « J'ai eu l'opportunité de rencontrer Salvador Dali. » Le non-téléspectateur, lui, s'obstine à dire : « J'ai eu l'occasion de rencontrer Salvador Dali. »

V ■ Paysages de France libère Clermont-Ferrand

Mars 2002 : l'association informe un marchand de tapis de Clermont-Ferrand que son enseigne sur pieds est illégale (15 m de haut). Le marchand ne bouge pas. Janvier 2003 : le maire ordonne au marchand de mettre son enseigne en conformité. Le marchand ne bouge pas. Juillet 2005 : l'association saisit le préfet. Début novembre 2005 : l'enseigne a disparu.

VI ■ Mairie de Paris : la révision du règlement de publicité traînaïlle

La cinquième réunion du groupe de travail – décidé fin 2001, constitué fin 2003, et dont les travaux ne devaient pas dépasser la fin de 2004... – n'a eu lieu que le 7 novembre 2005. Paysages de France était présente. Il a surtout été question des obstacles urbains, ces dispositifs qui obstruent aussi bien la vue que les trottoirs tout en se faisant passer pour utiles à l'information du citoyen. Il a été proposé de les réduire de 20 %. En revanche, tous les obstacles de 2 m², déjà lumineux, seraient rendus déroulants (source supplémentaire d'instabilité du paysage, de nature à déconcentrer le citoyen et à le détourner de ses préoccupations personnelles). La prochaine réunion du groupe devrait se tenir en janvier 2006.

VII ■ Jonchée à la poste de la rue Balard (Paris, 7 novembre 2005)

Après la jonchée de la poste de Bonne Nouvelle, à Paris, le 27 septembre 2005 (V. n° 91), une deuxième a été organisée, le 7 novembre, dans le bureau de poste de la rue Balard, toujours à Paris. Pourquoi ce bureau-là ? Parce qu'y est également expérimenté, depuis août dernier, le procédé des écrans dits « plasma », placés au-dessus de la tête des usagers pour les abreuver de publicité, de jeux bêtifiants et de violence cinématographique étatsunienne. Ce jour-là, donc, entre 18 h 30 et 19 heures, et en présence d'une journaliste de France-Culture et d'un militant cadreur, quinze personnes sont restées couchées, parfaitement muettes, au pied des guichets, devant les employés et les usagers interloqués. Action d'autant plus symbolique que, à la surprise des militants, lesdits écrans étaient alors éteints, mais peu importe : les actions de sensibilisation valent aussi à titre préventif ! À noter que, pour certains militants, il s'agissait d'un baptême du silence : ils ont senti la puissance du mutisme dans ce type d'action non-violente. Le journal *Politis* a relaté l'action, et France-Culture doit y consacrer un reportage le 7 décembre.

VIII ■ Agenda

21 décembre 2005, Paris : dîner de soutien à R.A.P., à *La Rôtisserie*, 4, rue Sainte-Marthe, à partir de 19 h 30.

23 décembre, Paris, Rouen, Toulouse : barbouillage antipublicitaire en public (contact : Collectif des déboulonneurs).

28 janvier 2006, Paris : assemblée générale de Paysages de France, à 14 h 30, au 93, rue Saint-Dominique (métro Invalides).

IX ■ Carnet d'adresses

- *Brisons nos chaînes !* (revue du Réseau pour l'abolition de la télévision) : 145, r. Amelot, 75011 Paris.

- *Casseurs de pub* (la revue de l'environnement mental) : 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; internet : casseursdepub.org.

- Collectif des déboulonneurs : 24, rue Louis Blanc, 75010 Paris ; deboulonneurs@no-log.org ; <http://www.deboulonneurs.org>.

- La Meute (réseau contre la publicité sexiste) : 163, r. de Charenton, 75012 Paris ; internet : lameute.org.free.fr.

- Paysages de France (association agréée, spécialisée notamment dans la lutte contre l'affichage publicitaire) :

M.N.E.I., 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tph.-tcp. 04 76 03 23 75 ; internet : paysagesdefrance.free.fr.

- Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.) [association concurrente du Publiphobe] :

53, r. Jean-Moulin, 94300 Vincennes ; tph. 01 43 28 39 21 ; tcp. 01 58 64 02 93 ; internet : antipub.net.

X ■ Catalogue

- Prochain numéro seulement : 15 centimes + une enveloppe timbrée à votre adresse.

- Série complète des 91 numéros parus (10 euros, port et enveloppe compris).

- « La Station Mirabeau » (poème antipublicitaire d'après « Le Pont Mirabeau » d'Apollinaire), par Y. Gradis [1 page].

XI ■ Abonnement et commandes

- Abonnement : 6 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]

- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 92 peut être photocopié et diffusé.

Yvan Gradis

Le Publiphobe, B. P. 12, 94211 La Varenne-Saint-Hilaire Cedex, France.

Tph. 01 41 81 69 17, tcp. 01 42 83 45 01.

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable gratuitement sur le site internet : indesens.org.)